

Aux médias

Berne, le 17 juin 2019

Assemblée plénière des directrices et directeurs cantonaux de l'économie: échange avec le ministre de l'économie Guy Parmelin

Un échange sur les dossiers économiques d'actualité a eu lieu avec le nouveau chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche, le conseiller fédéral Guy Parmelin, dans le cadre de l'Assemblée plénière de la Conférence des Chefs des Départements cantonaux de l'Économie Publique (CDEP) du 13 juin à Berne. Les deux parties ont souligné l'importance cruciale d'une coopération étroite entre la Confédération et les cantons dans la recherche de solutions innovantes pour la place économique suisse et pour les gens et les entreprises concernés.

Echange sur l'avenir de l'encouragement des médias

Au cours de l'été 2018, le Conseil fédéral a soumis à consultation le projet d'une nouvelle loi sur les médias électroniques. Les attentes quant à la manière dont le secteur public devrait soutenir les médias divergent largement dans les prises de position sur le projet de loi. La conseillère fédérale Sommaruga soumettra au Conseil fédéral, au cours du second semestre 2019, une proposition de modification des nouvelles bases juridiques. Lors de l'assemblée plénière, les membres de la CDEP ont pu faire part de leurs avis au directeur de l'OFCOM, Philipp Metzger. Un échange a également eu lieu avec le directeur général de la SSR, Gilles Marchand, au sujet de la stratégie de la SSR, notamment concernant le service public régional. Pour les cantons, assurer un service public des médias efficace dans toutes les régions est une préoccupation centrale.

La CDEP se prononce pour le contre-projet indirect du Conseil national à l'initiative pour des multinationales responsables

Les membres de la CDEP se sont également positionnés sur le contre-projet indirect à l'initiative pour des multinationales responsables. L'initiative demande que les entreprises domiciliées en Suisse respectent les droits de l'homme et la protection de l'environnement dans leurs activités à l'étranger. La CDEP partage le but principal de l'initiative. Toutefois, plusieurs dispositions vont trop loin et l'initiative crée en outre une insécurité juridique. Le contre-projet indirect du Conseil national reprend certains aspects de l'initiative et renforce, du point de vue des directrices et directeurs de l'économie, la sécurité juridique dans les relations commerciales extérieures. Ils ont donc exprimé leur soutien au contre-projet indirect. Ceci notamment en considérant que l'acceptation de l'initiative populaire semble possible sans contre-projet. La CDEP estime qu'il faut éviter un tel scénario.

Nouvelle stratégie pour la promotion économique nationale entre la Confédération, les cantons et les régions

La CDEP a également décidé de soumettre à la ratification des cantons le nouvel accord de prestations avec Switzerland Global Enterprise S-GE pour les années 2020-2023. La promotion nationale de la place économique suisse est une tâche commune de la Confédération et des cantons. Ces deux niveaux ont mandaté S-GE pour des activités de promotion opérationnelle dans le cadre d'accords de prestations.

En outre les directrices et directeurs de l'économie ont été informés par la Confédération des mesures décidées par le Conseil fédéral le 15 mai 2019 pour promouvoir le potentiel de main-d'œuvre national et notamment comment les cantons seront impliqués dans les prochaines étapes. Les cantons sont dans une large mesure concernés par ces mesures dans leurs domaines de compétence.

Pour de plus amples informations :

- Christoph Brutschin (BS), conseiller d'État, président CDEP, 079 661 83 54
- Matthias Schnyder, secrétaire général CDEP, 079 349 50 38